



Développement économique de l'industrie alimentaire belge en 2014

FEVIA rapport économique annuel



TABLE DES MATIERES

Synthèse	3
1 Chiffre d'affaires	6
2 Valeur ajoutée	10
3 Investissements	12
4 Emploi	14
5 Employeurs	17
6 Commerce extérieur	19
7 Canaux de distribution des produits alimentaires	27
8 Rendement et ratios financiers	28
9 Evolution des prix	31
10 Cotisations fiscales et parafiscales	33
11 Prévisions de conjoncture	34
12 Efforts en matière de formation	36
13 Innovation	38



SYNTHESE

En 2014, l'industrie alimentaire est restée le maillon fort de l'industrie belge.

Ce rapport économique annuel et les indicateurs de développement économique de l'industrie alimentaire utilisés offrent avant tout une analyse rétrospective de la situation de ce secteur en 2014. Lorsque les données disponibles le permettaient, ces données rétrospectives ont été complétées de perspectives pour 2015.

L'industrie alimentaire reste sans conteste le maillon fort de l'industrie belge en 2014. Ce secteur étant relativement insensible aux mouvements cycliques, il a plutôt bien tenu la barre en 2014, malgré la situation économique toujours difficile. De ce fait, le secteur alimentaire voit augmenter sa part dans l'emploi, les exportations, les investissements et le chiffre d'affaires.

L'industrie alimentaire, premier employeur industriel

L'industrie alimentaire a réussi à augmenter légèrement le nombre de ses emplois et se démarque ainsi de l'évolution observée dans les autres secteurs industriels.

Exprimé en équivalents temps plein (ETP), le nombre d'emplois a une nouvelle fois connu une croissance modeste de 0,1%. Le secteur représente désormais 73.219 ETP. Avec ces chiffres, l'industrie alimentaire reste LE premier employeur industriel. Cela signifie qu'en volume de travail (exprimé en ETP), l'industrie alimentaire a su maintenir son niveau d'emploi par rapport à 2005. En outre, l'industrie alimentaire occupe indirectement plus de 113.489 ETP ce qui porte le nombre d'équivalents temps plein liés à ce secteur à plus de 186.707 emplois au total en Belgique. Ces chiffres sont en contraste criant avec ceux de l'industrie manufacturière, qui a enregistré en 2014 une diminution de 9.177 ETP. Par rapport à 2005, le volume de travail dans l'ensemble de l'industrie a même diminué de 19% (soit 96.638 ETP). Si l'on tient compte de cette donnée, la part de l'industrie alimentaire dans l'emploi industriel total (en volume de travail) s'élève même à 17,7%, alors qu'en 2005 elle n'était encore qu'à 14,3%.

La balance commerciale de l'industrie alimentaire affiche un résultat positif record de 3,9 milliards d'euros.

Une balance commerciale positive de 3.867 millions d'euros

Les exportations de produits alimentaires et de boissons contribuent largement et positivement à la balance commerciale de notre pays. En 2014, les exportations de produits alimentaires et de boissons ont augmenté de 2%.

Les exportations vers les nouveaux Etats membres de l'UE et surtout les marchés d'exportation lointains prennent de plus en plus d'importance.

Les exportations sont restées principalement concentrées sur l'Union européenne et, plus spécialement encore, sur nos voisins directs, à savoir les Pays-Bas, la France et l'Allemagne. La France demeure notre principal marché d'exportation, suivie de très près par les Pays-Bas. Les exportations vers les Etats membres de l'UE ont augmenté de 5%, mais ce sont surtout les marchés d'exportation lointains qui, avec 12,5%, affichent la plus forte croissance en 2014. Les exportations vers les Etats-Unis connaissent à nouveau une nette augmentation, ce qui fait de ce marché



le champion incontesté des marchés d'exportation lointains. L'Algérie, le Brésil et la Chine affichent eux aussi une forte croissance. Ces données confirment que, davantage que nos pays voisins, plus matures, ces marchés d'exportation lointains devraient nous offrir les plus belles perspectives de croissance.

A quoi devons-nous ces bonnes performances sur les marchés d'exportation ? Tout d'abord à la qualité et à la sécurité des produits alimentaires fabriqués en Belgique. Ensuite, à la compétence professionnelle des nombreuses personnes actives dans l'industrie alimentaire. Troisième élément important : l'industrie alimentaire belge est plus performante que ses voisins en matière d'innovation de procédé et de produit. En outre, l'industrie alimentaire belge est également plus forte sur le plan de l'innovation organisationnelle et marketing.

Des investissements qui culminent à 1.301 millions d'euros

2014 a été une excellente année en termes d'investissements dans l'industrie alimentaire.

Après une plongée en 2013, les investissements se sont considérablement redressés en 2014, pour atteindre un niveau record de 1,3 milliard d'euros. L'industrie alimentaire a ainsi investi 2,71% de son chiffre d'affaires, ce qui est nettement supérieur à la moyenne des entreprises industrielles, où les investissements représentent 2,17% du chiffre d'affaires. Une cadence d'investissement élevée ayant eu par le passé des effets marqués sur l'avenir de l'industrie alimentaire, le redressement du taux d'investissements constitue un signal très positif pour l'économie belge.

Le secteur a réussi à améliorer légèrement sa marge opérationnelle nette de 3,4% en 2012 à 3,6% en 2013 (les chiffres de 2014 ne sont pas encore disponibles). Tout comme les années précédentes, les employés se taillent encore la part du lion dans la valeur ajoutée en 2013. Avec une part de 61,2%, ils constituent le principal facteur de production générateur de revenus au sein de la valeur ajoutée.

La consolidation de l'industrie alimentaire se poursuit

L'industrie alimentaire demeure un véritable secteur de PME.

Ces dernières années, le nombre d'entreprises alimentaires n'a cessé de diminuer, et l'année 2014 ne fait pas exception, avec une baisse de 2,3% du nombre d'entreprises. Ces données, combinées au maintien de l'emploi, s'expliquent par une augmentation de la taille moyenne des entreprises. Une partie de l'explication réside dans la diminution du nombre de petites boulangeries. Cependant, l'industrie alimentaire demeure un véritable secteur de PME : 85% des entreprises comptent moins de 20 travailleurs. Des économies d'échelle et des investissements suffisants permettent également aux entreprises alimentaires belges de rester viables dans un environnement international extrêmement compétitif.

Des prix volatils qui jouent des tours au chiffre d'affaires

L'écart entre l'augmentation des prix des inputs et des prix à la production reste de 9,7%, avec une légère baisse en 2014.

Un défi de taille pour les entreprises alimentaires belges est d'apporter une réponse aux fluctuations de prix de plus en plus volatiles des principaux facteurs d'input. Jusqu'en 2013, les prix des inputs n'ont pratiquement pas cessé d'augmenter. Afin de ne pas accroître encore la pression sur les marges, les producteurs de produits alimentaires se sont vus contraints d'intégrer ces augmentations de prix dans leurs prix à la production. En 2014, l'indice des 3 principaux facteurs d'input (les matières premières, l'énergie et les salaires) a chuté de 6,3% dû à la diminution de prix de certaines matières premières agricoles, entraînant ainsi une baisse de 0,7% des prix à la production. Toutefois, par rapport à 2005, le niveau des prix des inputs reste 9,7% supérieur à celui des prix à la production. Loin de suivre ce mouvement à la baisse, les prix à la consommation des denrées alimentaires ont augmenté de 0,1% en 2014.

Le chiffre d'affaires a enregistré une diminution modérée de 0,4% et s'affiche à 48 milliards d'euros. C'est principalement l'affaiblissement des cours des matières premières qui a entraîné un mouvement à la baisse des prix à la production et, partant, du chiffre d'affaires des entreprises alimentaires. Si l'on ne tient pas compte de la volatilité des prix, les ventes semblent enregistrer une légère augmentation de 0,3% en termes de volume. Les segments des produits laitiers et des boissons réalisent de bonnes performances, avec une augmentation de leurs chiffres d'affaires respectifs de 9,7% et de 6%. Ces sous-secteurs confirment ainsi leurs solides performances des années précédentes.

Des perspectives 2015 prometteuses

Ces derniers mois, la confiance des consommateurs ainsi que celle des producteurs est en hausse.

Ces derniers mois, la confiance des consommateurs et des producteurs est en hausse, et un euro plus faible peut donner un coup de pouce à l'exportation vers les marchés lointains. Ce sont là des signaux encourageants pour la poursuite de la croissance de l'industrie alimentaire en 2015.

Chiffres clés de l'industrie alimentaire belge

2013-14	EMPLOIS (ETP)	EMPLOYEURS	CHIFFRE D'AFFAIRES	CHIFFRE D'AFFAIRES prix constants	VALEUR AJOUTÉE*	EXPORT**	BALANCE COMMERCIALE	INVESTISSEMENTS
Industrie alimentaire	73.219	4.532	48 Mrd €	48,3 Mrd €	7,4 Mrd €	22,9 Mrd €	3,9 Mrd €	1,3 Mrd €
Taux de croissance	+0,1%	-2,3%	-0,4%	+0,3%	+1,6%	+2,1%	+11,8%	+11,9%
% part dans l'industrie manufacturière	17,7%	27,9%	17,2%	16,9%	14,6%	9,3%	-	21,4%

Source: DGSIE (Déclarations TVA), BNB (commerce extérieur), ONSS (statistiques centralisées) et Eurostat (STBS) Chiffres provisoires 2014

*Chiffres 2013 | ** Chiffres industrie manufacturière ont trait à l'exportation totale des biens (codes NC 01 à 99, concept national)

Chiffre d'affaires prix constants 2013: calculés sur base d'Eurostat

Position de l'industrie alimentaire belge dans l'industrie alimentaire européenne (UE-28)

Bien que la Belgique ne représente que 2,2% de la population de l'Europe des 28, la part de l'industrie alimentaire belge dans l'industrie alimentaire européenne est supérieure à ce pourcentage pour la plupart des indicateurs.

Indicateur 2012	Part dans l'industrie alimentaire européenne
Chiffre d'affaires	4,3 %
Valeur ajoutée	3,3%
Emploi	2,1%
Employeurs	2,6%

Source : Eurostat. SBS

¹ Exportations basées sur les codes produits (nomenclature combinée). Ces chiffres tiennent aussi compte des exportations des entreprises ne relevant pas du secteur alimentaire (NACE2008 10+11) mais qui fabriquent néanmoins des produits alimentaires et des boissons.

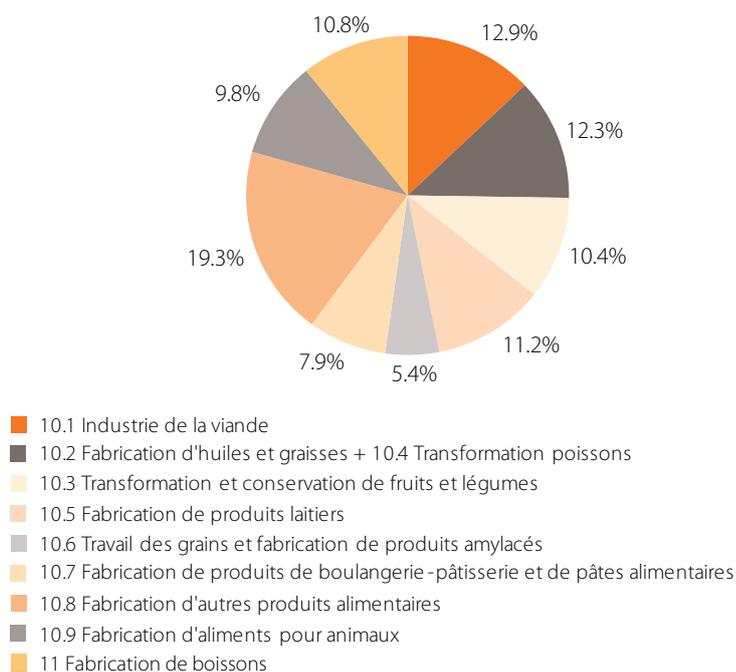


1. CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2014, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire s'élevait à 48 milliards d'euros.

Selon les estimations, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire belge s'élevait à 48 milliards d'euros en 2014². Les 3 principaux sous-secteurs sont la fabrication d'autres produits alimentaires (e. a. chocolat, sucre, café, plats préparés,...), l'industrie de la viande et la fabrication d'huiles et de graisses. Ensemble, ils représentent 44,5% du chiffre d'affaires total.

Graphique 1 : Chiffre d'affaires par sous-secteur (2014)



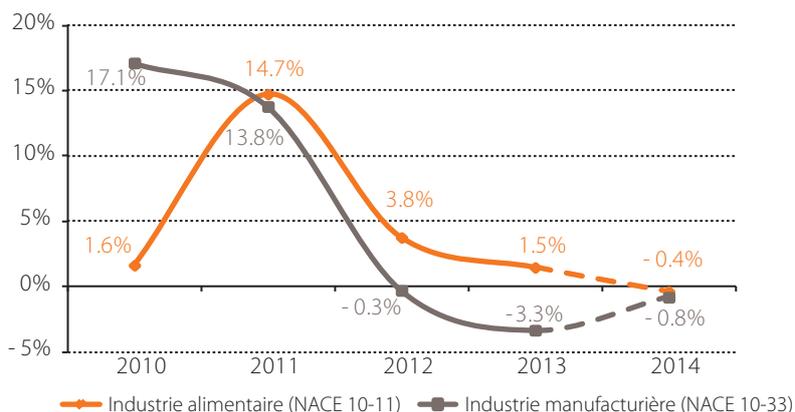
Source : DGSIE (déclarations TVA trimestrielles). En raison de règles de confidentialité, les chiffres d'affaires NACE 10.2 et NACE 10.4 ne sont plus disponibles séparément - ces catégories ont donc été regroupées dans une seule catégorie. Sur base du dernier trimestre de 2014, nous estimons que le secteur des huiles et des graisses représente 90% du chiffre d'affaires du secteur NACE 10.2+10.4.

² Les chiffres d'affaires 2014 sont encore en cours de révision et des variations pourraient encore intervenir entre (sous-)secteurs. Ces données doivent donc être considérées comme provisoires.

Evolution du chiffre d'affaires

En 2014, le chiffre d'affaires était sous pression dû à de la chute des prix à la production et de la persistance de la crise, mais le secteur s'en est mieux sorti que l'industrie manufacturière dans son ensemble.

Graphique 2 : Croissance annuelle du chiffre d'affaires (2010-2014)



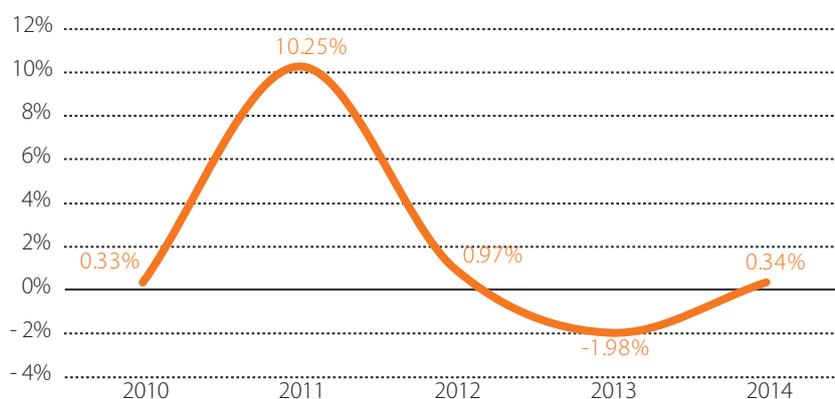
Source : DGSIE (déclarations TVA), chiffres provisoires pour 2014

Après un recul en 2009, du fait de la crise économique et financière mondiale, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire s'est nettement redressé en 2011. Le rythme de croissance s'est affaibli dans les années suivantes. En 2014, on a même enregistré un léger repli du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire. Cette baisse du chiffre d'affaires est la conséquence de la baisse des prix à la production de l'industrie alimentaire en 2014, due à la diminution du prix des matières premières. La forte croissance du chiffre d'affaires depuis 2007 avait toujours été gonflée par la forte augmentation des prix des matières premières (et donc des prix à la production et du chiffre d'affaires). En ce sens, nous pouvons peut-être parler d'une normalisation des modèles de croissance à long terme dans l'industrie alimentaire.

Afin de faire abstraction des importantes fluctuations de prix dans le chiffre d'affaires, nous vous communiquons également ci-dessous des données de croissance du chiffre d'affaires tenant compte des évolutions des prix à la production. Ces données donnent donc une meilleure idée de l'influence de l'évolution des volumes³ sur l'évolution du chiffre d'affaires. En 2014, l'industrie alimentaire a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires (en termes de volume) de 0,3%.

Si l'on fait abstraction des fluctuations de prix dans le chiffre d'affaires, on enregistre en 2014 une augmentation des ventes de 0,3% en termes de volume.

Graphique 2b : Croissance annuelle du chiffre d'affaires, corrigée selon l'évolution des prix à la production (2010-2014)



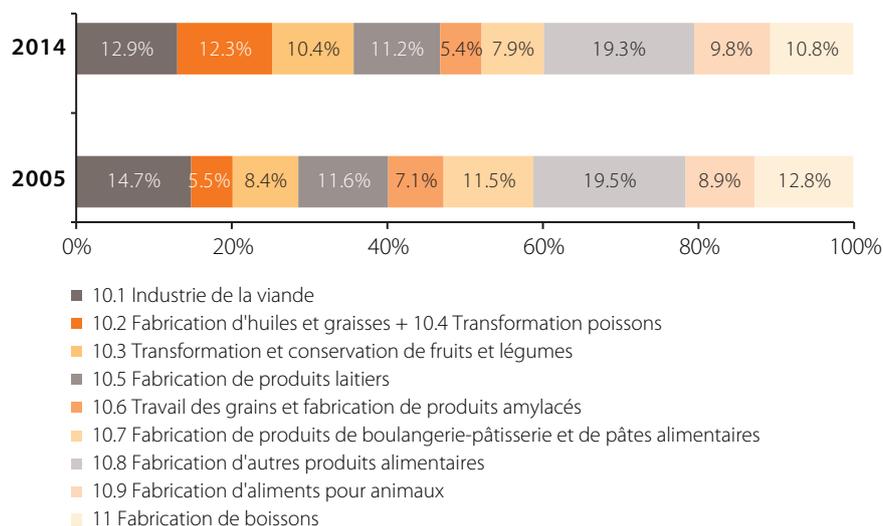
³ Nous ignorons dans quelle mesure l'évolution du chiffre d'affaires est également influencée, outre par les fluctuations de prix, par une évolution du nombre de déclarants. En effet, selon les règles de confidentialité en place, il est impossible de savoir quelle entreprise effectue sa déclaration de TVA sous quel code NACE. De ce fait, la composante « volume » peut être influencée à la fois par un nombre de déclarants plus ou moins important et par le volume de produits vendus. Ces données doivent donc être interprétées avec la prudence qui s'impose.



L'industrie manufacturière a connu une évolution similaire, mais plus marquée. Le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière a donc fortement augmenté dès 2010 et a continué à afficher un pourcentage de croissance élevé en 2011. Mais, contrairement à l'industrie alimentaire, l'industrie manufacturière a enregistré depuis 2012 une croissance négative de son chiffre d'affaires, qui tend à se redresser légèrement en 2014.

La répartition du chiffre d'affaires entre les sous-secteurs reste relativement constante à long terme.

Graphique 3 : Répartition du chiffre d'affaires par sous-secteurs (2005-2014)

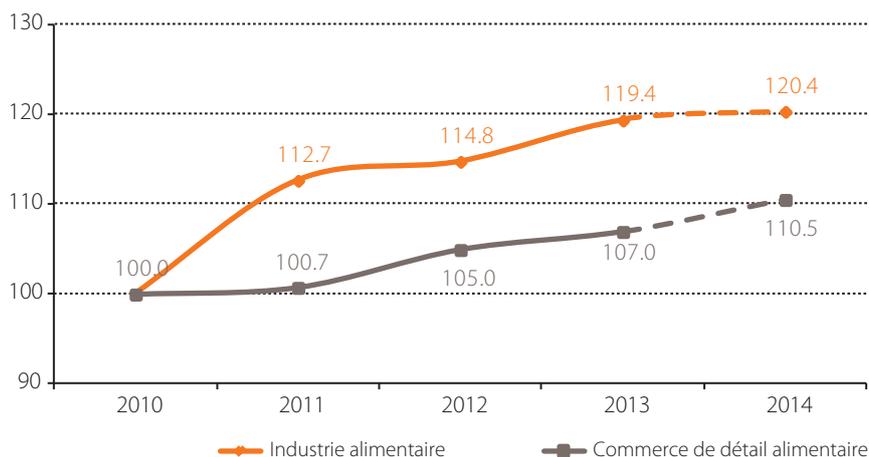


Source : DGSIE (déclarations TVA), uniquement disponibles depuis 2005 en NACE2008.

* En raison de règles de confidentialité, les chiffres d'affaires NACE 10.2 et NACE 10.4 ne sont plus disponibles séparément - ces catégories ont donc été regroupées dans une seule catégorie.

Au cours des dernières années, la répartition du chiffre d'affaires entre les différents sous-secteurs est restée relativement constante. Par rapport à 2005, ce sont les secteurs des huiles et des graisses, de la transformation de fruits et légumes et de la fabrication d'aliments pour animaux qui ont enregistré la plus forte croissance de leur chiffre d'affaires. La part de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, de la fabrication de boissons et de l'industrie de la viande dans le chiffre d'affaires a reculé respectivement de 3,6, de 2,0 et d'1,8 points de pourcentage par rapport à 2005.

Graphique 4 : Evolution du chiffre d'affaires intérieur de l'industrie alimentaire et du chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire (2010=100, 2010-2014)

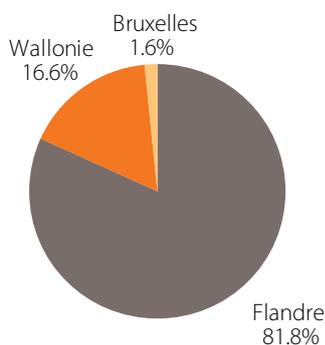


Source : DGSIE (déclarations TVA), 2010=100

Depuis 2011, le chiffre d'affaires intérieur de l'industrie alimentaire a augmenté plus rapidement que le chiffre d'affaires du commerce alimentaire de détail, ce qui indique que la part de marché de notre propre industrie alimentaire dans la consommation a augmenté et que nous consommons donc proportionnellement davantage de produits alimentaires belges. Cette part a cependant connu un léger recul en 2014.

La plus grande partie du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire est générée en Flandre.

Graphique 5 : Répartition du chiffre d'affaires des produits alimentaires par région (2014)



Source : DGSEI, chiffre d'affaires des produits alimentaires (hors boissons), abstraction faite du chiffre d'affaires des sites d'exploitation étrangers en Belgique⁴, chiffres provisoires.

Plus de quatre cinquièmes du chiffre d'affaires des produits alimentaires (hors boissons) ont été réalisés en 2014 par des entreprises basées en Flandre. La Wallonie contribue au chiffre d'affaires à hauteur de 17%, et la Région de Bruxelles-Capitale fournit 2%.

⁴ Les entreprises sont considérées comme étrangères si leur unité TVA ne dispose pas d'une adresse distincte en Belgique. Dans l'ancienne classification Nacebel₂₀₀₃, celles-ci étaient automatiquement affectées à la Région de Bruxelles-Capitale mais, dans la nouvelle classification Nacebel₂₀₀₈, elles sont considérées comme une catégorie à part entière, aux côtés des 3 Régions belges.





2. VALEUR AJOUTÉE

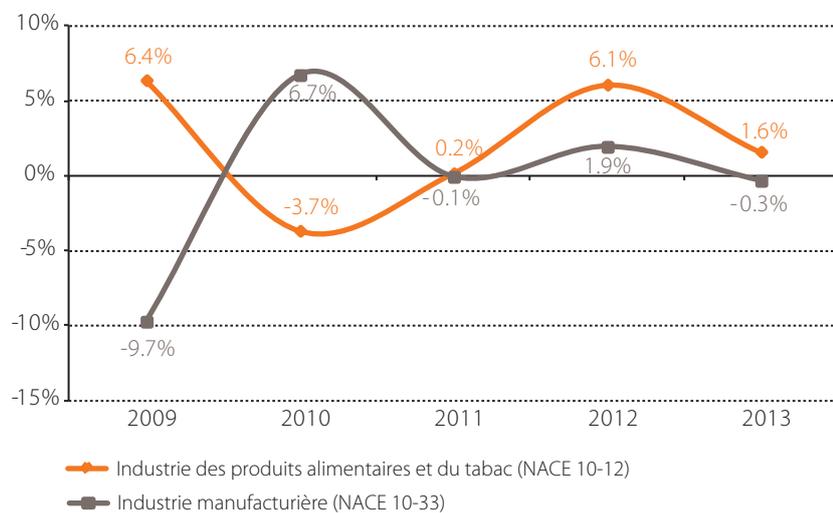
En 2013, l'industrie alimentaire a généré une valeur ajoutée de 7,4 milliards d'euros.

La valeur ajoutée de l'industrie des produits alimentaires et du tabac⁵ s'élevait à environ 7,4 milliards d'euros en 2013, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à 2012. Le redressement de la valeur ajoutée se poursuit maintenant pour la troisième année consécutive. Par rapport à 2012, on enregistre toutefois un léger recul de la croissance en 2013. Cependant, en 2013, l'industrie alimentaire représentait 14,6% de la valeur ajoutée totale de l'industrie de transformation, contre 13,8% seulement en 2010. La Flandre a généré 72,3% de cette valeur ajoutée, la Wallonie 21,6%, et Bruxelles 6,1%.

Evolution de la valeur ajoutée

En 2013, la valeur ajoutée de l'industrie des produits alimentaires et du tabac a progressé de 1,6%.

Graphique 6 : Croissance annuelle de la valeur ajoutée en prix courants (2009-2013)



Source : BNB, valeur ajoutée brute en prix courants, NUTS31

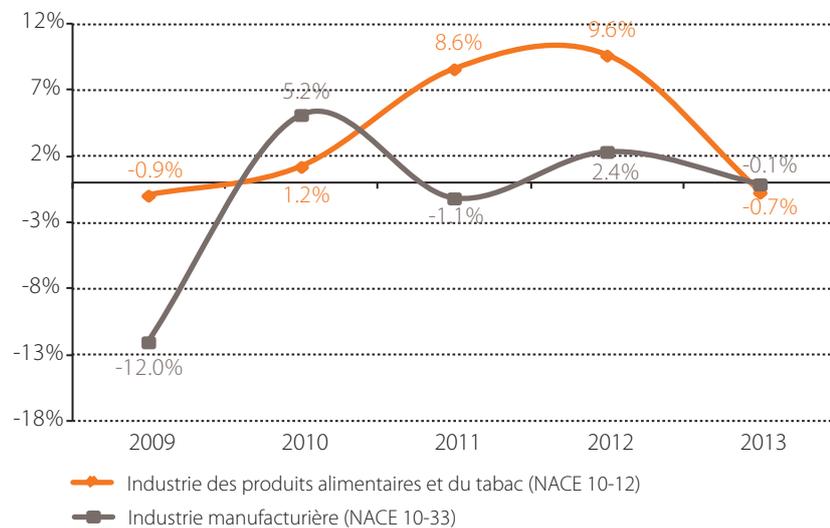
A l'exception de 2010, les performances de l'industrie des produits alimentaires et du tabac en matière de croissance de la valeur ajoutée sont supérieures à celles de l'industrie manufacturière. Contrairement à l'industrie des produits alimentaires et du

⁵ Depuis 2009, on ne dispose plus de la valeur ajoutée brute pour le secteur alimentaire considéré seul, mais uniquement pour le secteur « fabrication de produits alimentaires et de tabac » dont nous savons, d'après les données des années précédentes, que la part du tabac ne représente qu'une faible part (<5%) de l'ensemble du secteur.

tabac, l'industrie manufacturière a enregistré en 2013 un recul de sa valeur ajoutée. Sur la période 2009-2013, la croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée dans l'industrie alimentaire a été de 2,1% alors que l'industrie manufacturière a enregistré, sur la même période, une baisse de 0,3% de sa valeur ajoutée.

Exprimé en euros chaînés⁶ (ce qui nous permet d'éliminer l'effet prix et donc d'obtenir la croissance en volume), l'industrie alimentaire a connu en 2013 une baisse de sa valeur ajoutée en volume, ce qui indique que la croissance de la valeur ajoutée en prix courants était principalement due à l'augmentation des prix et non à l'augmentation de volume. Par rapport à 2012, l'industrie alimentaire a enregistré une chute significative de sa valeur ajoutée (en volume), tandis que l'industrie manufacturière connaissait un recul plutôt modéré. Sur la période 2009-2013, la croissance moyenne annuelle de la valeur ajoutée dans l'industrie alimentaire en termes de volume a été de 3,6%, tandis que l'industrie manufacturière a enregistré une baisse de 1,1% de sa valeur ajoutée.

Graphique 7 : Croissance annuelle de la valeur ajoutée en euros chaînés (2009-2013)



Source : BNB, valeur ajoutée brute en euros chaînés avec 2012 comme année de référence

⁶ L'utilisation des euros chaînés permet de calculer la croissance en termes de volume entre deux périodes successives, t et t+1, en utilisant les prix de l'année t. Il y a peu de temps encore, la croissance du volume était mesurée en se référant aux prix d'une année de base fixe (prix constants) mais, pour accroître le niveau de précision, il a récemment été décidé au sein de l'UE de passer à l'utilisation d'euros chaînés. L'année de référence est l'année 2012.

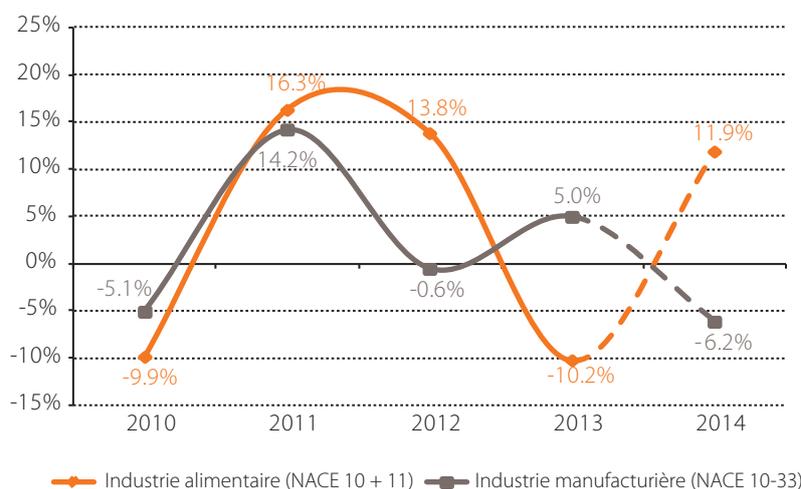


3. INVESTISSEMENTS

En 2014, l'industrie alimentaire a investi un montant record de 1,3 milliard d'euros en immobilisations corporelles, soit 21,4% des investissements de l'industrie manufacturière (sur la base des statistiques TVA). Après plusieurs années de forte croissance des investissements dans l'industrie alimentaire, le secteur n'a pas échappé aux conséquences de la crise financière et économique de 2009 et 2010 et a donc enregistré une forte baisse des investissements sur cette période. En 2011 et 2012, les investissements se sont fortement redressés mais, en 2013, cette tendance positive s'est subitement inversée avec un repli des investissements de 10,2%. En 2014, on a assisté à une solide reprise des investissements, avec une augmentation de près de 12 %. Au cours des 3 dernières années, les investissements dans l'industrie manufacturière ont affiché un schéma de croissance inverse. Les investissements dans l'industrie alimentaire en 2014 sont près de 33% supérieurs à 2010, tandis que dans l'industrie cette hausse n'est « que » de 12%.

Avec 1,3 milliard d'euros, les investissements ont atteint en 2014 un niveau record.

Graphique 8 : Croissance annuelle des investissements (2010-2014)



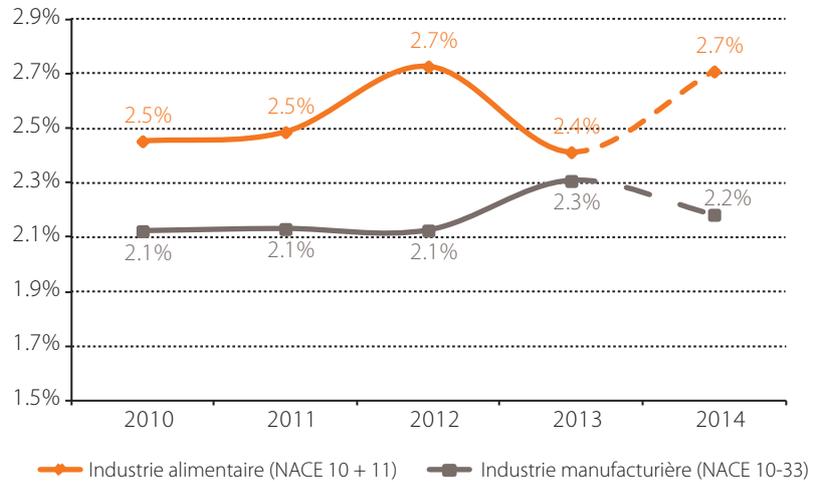
Source : DGSIE (déclarations TVA)

En 2014, la forte hausse des investissements combinée à une très légère diminution du chiffre d'affaires a entraîné une nette progression de l'intensité d'investissement (qui mesure le ratio entre les investissements et le chiffre d'affaires), qui a retrouvé son niveau de 2012. Dans l'industrie manufacturière, l'intensité d'investissement s'est stabilisée au même niveau depuis 2010 (entre 2,1% et 2,2%). Sur les 5 dernières années, ce ratio a été de 2,56% dans l'industrie alimentaire par rapport à 2,17%

dans l'industrie manufacturière. En moyenne, sur ces 5 dernières années, l'industrie alimentaire a donc investi relativement plus que l'industrie manufacturière, et ceci certainement si l'on tient aussi compte du fait que le chiffre d'affaires (le dénominateur du ratio) a fortement augmenté dans l'industrie alimentaire alors qu'il a fortement diminué dans l'industrie manufacturière.

L'industrie alimentaire a investi plus que la moyenne de l'industrie manufacturière.

Graphique 9 : Intensité d'investissement (2010-2014)



Source : DGSIE (déclarations TVA)



4. EMPLOI

En 2014, l'industrie alimentaire employait 88.537 personnes, pour 73.219 équivalents temps plein.

Au deuxième trimestre 2014, l'industrie alimentaire occupait 88.537 personnes, soit 73.219 équivalents temps plein (ETP). Comparativement aux chiffres de 2013, ces chiffres sont synonymes d'une baisse de 0,2% du nombre d'emplois, mais le nombre des ETP a par contre augmenté de 0,1%, ce qui indique que la part des contrats à temps partiel a diminué. Ces chiffres montrent que l'industrie alimentaire poursuit sa croissance en termes d'emplois exprimés en ETP, entamée en 2011. Une fois de plus, l'industrie alimentaire est, de ce fait, le principal pourvoyeur d'emplois industriels. L'industrie manufacturière n'a pas réussi à enrayer la baisse annuelle du nombre de ses emplois. En 2014, l'industrie manufacturière a ainsi perdu près de 11.000 emplois supplémentaires (soit près de 9.200 ETP). De ce fait, l'industrie alimentaire renforce sa place dans l'emploi industriel. La part du nombre d'emplois de l'industrie alimentaire dans l'ensemble du tissu industriel est ainsi passée de 17,4% en 2010 à 18,6% en 2014. Exprimé en ETP, cela correspond à une évolution de 16,5% en 2010 à 17,7% en 2014.

L'emploi en équivalents temps plein dans l'industrie alimentaire a le vent en poupe.

Graphique 10 : Evolution du volume de travail en équivalents temps plein en Belgique (2010-2014, 2010=100)



Source : ONSS (statistiques centralisées), hors intérimaires

En outre, l'industrie alimentaire génère aussi de nombreux emplois dans d'autres secteurs. Sur la base des derniers tableaux input/output de 2010, au niveau des divers fournisseurs et prestataires de services (transport, emballage, travail intérimaire,...), on compte 1,55 emploi supplémentaire lié à chaque emploi dans l'industrie alimentaire. Ce chiffre est en hausse par rapport à celui de 2005 qui était de 1,45

emploi supplémentaire lié à chaque emploi dans l'industrie alimentaire. L'industrie alimentaire présente ainsi l'un des plus gros multiplicateurs d'emploi de l'industrie manufacturière.

Répartition en fonction de la taille des entreprises

La part de l'emploi dans les entreprises alimentaires occupant entre 100 et 500 travailleurs a fortement augmenté ces 10 dernières années.

Graphique 11 : Répartition des travailleurs par taille d'entreprise (2004-2014)



Source : ONSS (statistiques centralisées)

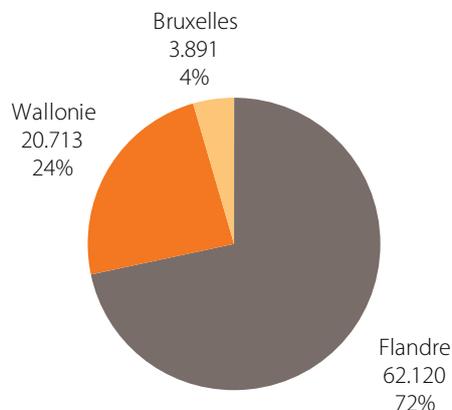
Comparativement à 2004, la proportion des travailleurs dans les entreprises comptant jusqu'à 19 travailleurs a systématiquement diminué, et ce au profit des entreprises de taille moyenne comptant entre 100 et 499 travailleurs. On constate donc une nette augmentation de la taille des entreprises dans l'industrie alimentaire. Dans le même temps, nous assistons à un recul de l'importance des grandes entreprises (de 500 travailleurs ou plus). Cette situation s'explique en partie par l'automatisation poussée observée dans ces entreprises. Le recul dans la plus petite catégorie (comptant jusqu'à 4 travailleurs) est surtout dû à la disparition de petites boulangeries.

La majorité des travailleurs est occupée dans des entreprises flamandes.

Répartition régionale de l'emploi

La Flandre fournit environ 72% de l'ensemble des emplois dans ce secteur. Proportionnellement à son chiffre d'affaires, la Flandre occupe donc une position légèrement inférieure.

Graphique 12 : Nombre d'emplois par région (2013)



Source : ONSS (statistiques décentralisées)



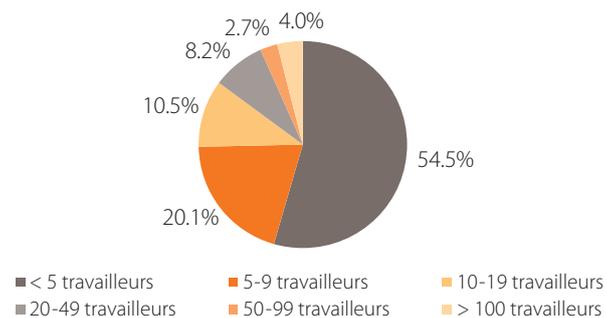


5. EMPLOYEURS

En 2014, l'industrie alimentaire comptait 4.532 employeurs qui représentaient 28% du nombre total des employeurs dans l'industrie manufacturière. Cette part élevée découle du fait que l'industrie alimentaire compte de très nombreuses PME : 54% des employeurs de l'industrie alimentaire occupent moins de 5 travailleurs et 85% moins de 20 travailleurs. La plus petite catégorie de taille est constituée à 75% de petites boulangeries.

L'industrie alimentaire belge demeure un véritable secteur de PME.

Graphique 14 : Répartition des employeurs par catégorie de taille (2014)



Source : ONSS (statistiques centralisées)

Evolution du nombre d'employeurs et de la taille des employeurs

L'agrandissement d'échelle se poursuit année après année.

Graphique 15 : Evolution du nombre d'employeurs et de la taille moyenne des entreprises (2010-2014)



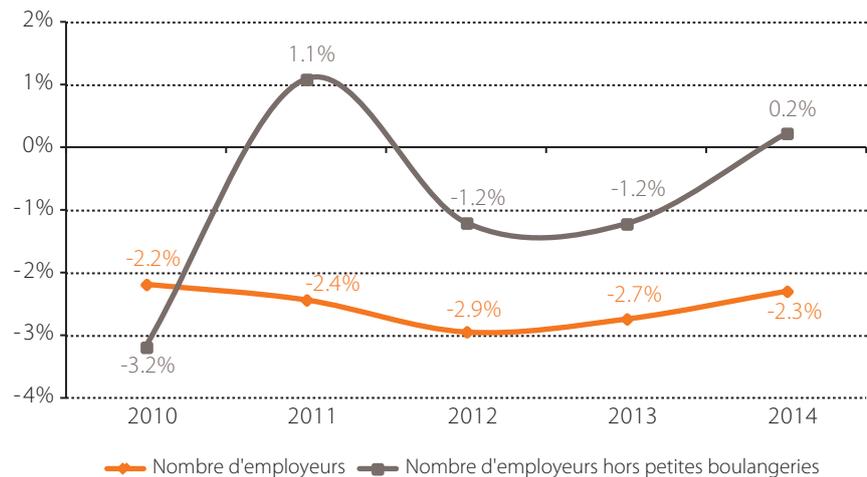
Source : ONSS (statistiques centralisées)



Ces dernières années, le nombre d'employeurs dans l'industrie alimentaire n'a cessé de diminuer, année après année. En 2014, on comptait 502 employeurs de moins qu'en 2010, soit une diminution de 10%. La diminution du nombre total d'employeurs dans le secteur alimentaire est surtout due au secteur des petites boulangeries. Le nombre d'employeurs dans le secteur des petites boulangeries a en effet chuté de 14,6% par rapport à 2009 (il est passé de 3.298 employeurs en 2010 à 2.815 employeurs en 2014). En 2014, le nombre d'employeurs (hors petites boulangeries) a augmenté de 0,2% par rapport à 2013.

La baisse du nombre d'employeurs en 2014 est uniquement due à la diminution du nombre de petites boulangeries.

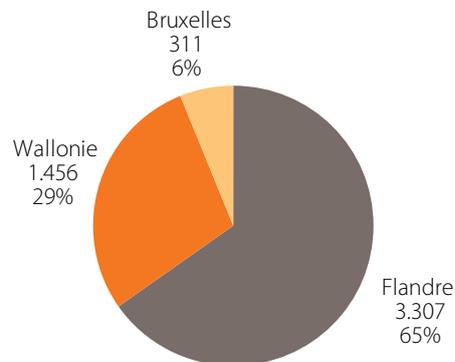
Graphique 16 : Evolution du nombre d'employeurs par rapport à l'année précédente (2010-2014)



Source : ONSS (statistiques centralisées)

Répartition régionale des sites d'exploitation

Graphique 17 : Nombre de sites d'exploitation par région (2013)



Source : ONSS (statistiques décentralisées)

Comparativement au nombre d'emplois, la Flandre affiche un pourcentage d'employeurs inférieur (65% des sites d'activité contre 72% des emplois). Ceci indique que les entreprises alimentaires flamandes affichent en moyenne⁷ un plus grand nombre d'emplois par site d'exploitation que les entreprises situées en Wallonie et à Bruxelles. En moyenne, les entreprises alimentaires bruxelloises sont les plus petites, avec 12,5 emplois par site d'exploitation. Les entreprises alimentaires flamandes sont les plus grosses, avec 18,8 emplois par site d'exploitation. Quant aux entreprises alimentaires wallonnes, elles affichent en moyenne 14,2 emplois par site.

⁷ Le nombre moyen d'emplois pour les 3 Régions, calculé sur la base des statistiques décentralisées, est inférieur à celui calculé sur la base des statistiques centralisées. En effet, dans les statistiques décentralisées, un plus grand nombre de sites d'exploitation appartient au secteur des produits alimentaires et des boissons.



6. COMMERCE EXTERIEUR

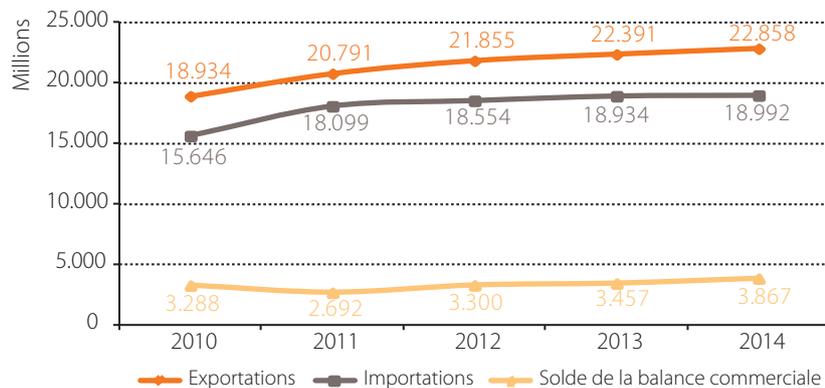
En 2014, la balance commerciale de l'alimentation et des boissons affichait un excédent record de 3,9 milliards d'euros.

Selon le concept national⁸, les exportations de produits alimentaires et de boissons ont été estimées à 22,9 milliards d'euros en 2014. Pour la même année, les importations de ces mêmes produits ont représenté une valeur de 19,0 milliards d'euros, ce qui correspond, pour les produits alimentaires et les boissons, à un excédent de la balance commerciale d'environ 3,9 milliards d'euros. Si nous intégrons aussi les marchandises en transit dans les importations et les exportations des produits alimentaires et des boissons (selon le concept communautaire), en 2014, les exportations ont représenté 27,5 milliards d'euros, et les importations 23,0 milliards d'euros. Cela correspond à un excédent de la balance commerciale de 4,5 milliards d'euros.

Evolution du commerce extérieur

En 2014, le solde de la balance commerciale a progressé de près de 12%.

Graphique 18 : Evolution du commerce extérieur des produits alimentaires (en millions d'euros - 2010-2014)



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22.

Pendant la crise économique et financière, comparativement à l'industrie manufacturière, l'industrie alimentaire belge a relativement bien réussi à limiter les dégâts. En 2011, la croissance des exportations est revenue à son niveau d'avant la crise, avec une croissance de 9,8%, qui est néanmoins retombée dans les années suivantes pour afficher une

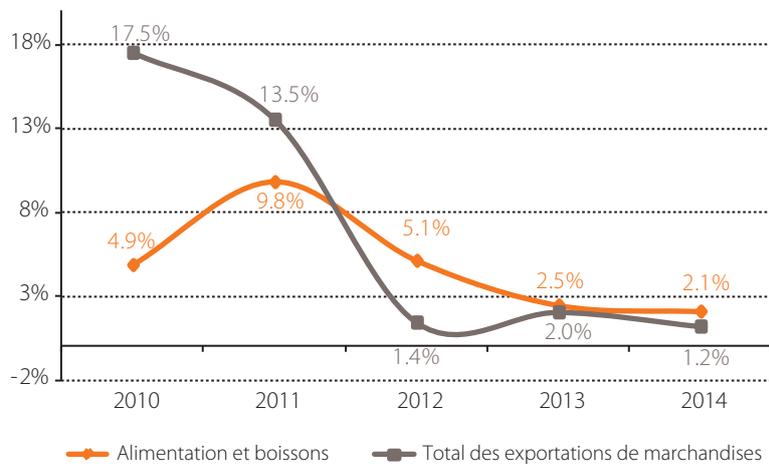
⁸ Les exportations selon le concept national reflètent mieux les exportations annuelles des produits alimentaires et des boissons des entreprises belges (autonomes). Les exportations selon le concept communautaire comprennent en outre toutes les activités de transit et les centres de distribution internationaux, dont la valeur ajoutée est généralement plus faible. Le concept communautaire est utilisé en Europe pour la comparaison entre les pays.



légère croissance de 2,1% en 2014. En 2014, l'ensemble des exportations belges de marchandises n'a enregistré qu'une modeste croissance de seulement 1,2%. Sur toute la période considérée, le secteur alimentaire a donc affiché une croissance plus forte et plus stable de ses exportations que l'ensemble du secteur industriel.

En 2014, les exportations de produits alimentaires et de boissons ont augmenté un peu plus vite que les exportations belges considérées dans leur ensemble.

Graphique 19 : Croissance annuelle des exportations (2010-2014)



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

Sur la période 2010-2014, on note une augmentation quasi continue de la part du transit dans les exportations de produits alimentaires. Au niveau de l'économie dans son ensemble, la part du transit est en légère baisse et se stabilise à un niveau d'environ 31%. La part du transit dans l'industrie alimentaire reste toutefois nettement inférieure à la part du transit dans l'ensemble de l'économie.

Graphique 20 : Evolution de la part du transit dans le total des exportations (2010-2014)



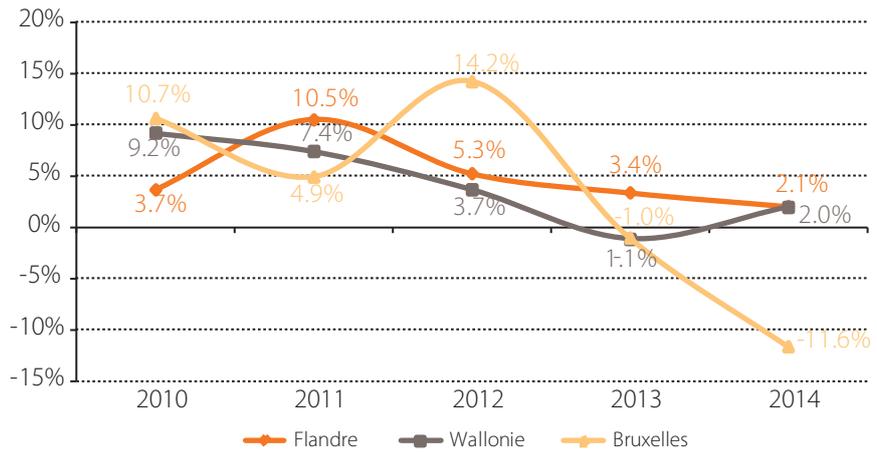
Source : BNB-ICN (concept national et communautaire), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

Répartition régionale du commerce extérieur

En 2011, la Flandre a connu une accélération sensible de ses exportations de produits alimentaires et de boissons. Ces dernières années, le rythme de croissance s'est ralenti, même s'il reste nettement positif. Par rapport à 2010, les exportations flamandes ont augmenté de 22,8%. La Wallonie a également vu faiblir le rythme de croissance de ses exportations, qui s'est cependant redressé en 2014 après la croissance négative de 2013. Par rapport à 2010, les exportations wallonnes ont augmenté de 12,3%. Les exportations bruxelloises ont connu une évolution en dents de scie mais elles restent encore 4,9% supérieures à 2010, malgré la chute importante de 2014.

En Flandre, le rythme de croissance des exportations faiblit mais reste nettement positif. En Wallonie, on assiste en 2014 à un redressement modéré des exportations.

Graphique 21 : Croissance annuelle des exportations par région (2010-2014)



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

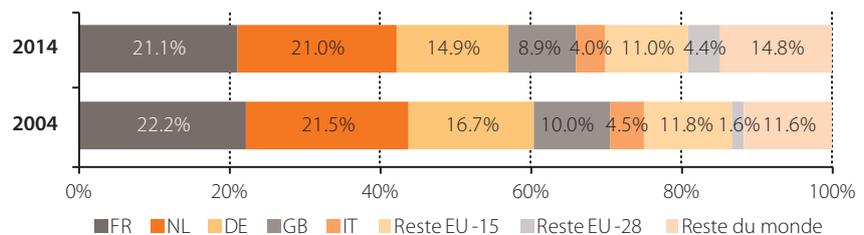
En 2014, les industries alimentaires flamande et wallonne ont affiché un excédent de leur balance commerciale de respectivement 3,53 milliards d'euros et 900 millions d'euros environ, tandis qu'en 2014, Bruxelles a enregistré un déficit de sa balance commerciale de 595 millions d'euros.

En 2014, l'excédent de la balance commerciale flamande a augmenté de 9,8%. La Wallonie fait encore mieux avec une nette progression de l'excédent de sa balance commerciale à 21,2%, après un recul considérable de 33,6% en 2013. Sur la période 2010-2014, l'excédent de la balance commerciale de la Flandre a progressé de 30,9% tandis que la Wallonie enregistrerait une baisse de 17,8%. Au niveau de l'alimentation et des boissons, la Région de Bruxelles-Capitale souffre d'un déficit structurel de sa balance commerciale qui a augmenté de 18,3% par rapport à 2010.

Répartition géographique des exportations

L'importance des marchés d'exportation lointains et des nouveaux Etats membres de l'UE pour les exportations de l'industrie alimentaire belge ne cesse de croître.

Graphique 22 : Répartition géographique des exportations (2004-2014)



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

Les exportations de l'industrie alimentaire belge restent principalement concentrées sur l'Union européenne, et plus encore sur nos voisins directs qui absorbent 57,1% de l'ensemble de nos exportations. Dans l'UE-15, après les Pays-Bas, la France et l'Allemagne, nous exportons surtout vers le Royaume-Uni et l'Italie. La France reste notre principal marché d'exportation pour les produits alimentaires et les boissons, suivie de très près par les Pays-Bas. Par rapport à 2013, les exportations vers de nombreux pays de l'UE-15 ont diminué : les Pays-Bas (-0,2%), le Royaume-Uni (-0,4%), l'Italie (-0,7%), l'Espagne (-1,3%), la Grèce (-5,7%), le Portugal (-3,5%) et la Finlande (-15,3%). Les exportations vers le Danemark (+11,0%) et la Suède (+6,5%) sont celles qui ont enregistré la plus forte croissance.

La croissance des exportations vers les nouveaux Etats membres est très variable avec, pour certains, de fortes hausses et, pour d'autres, de fortes baisses : parmi les pays vers lesquels les exportations ont nettement progressé, on note la Slovaquie (+58,2%), la Hongrie (+16,1%) et la Roumanie (+14,9%), tandis que les pays vers lesquels les



exportations ont enregistré les diminutions les plus significatives sont l'Estonie (-11,2%) et la Lituanie (-10,8%). On enregistre par ailleurs une croissance plutôt modérée des exportations vers les deux principaux pays d'exportation parmi les nouveaux États membres : +4,0% pour la Pologne et +1,5% pour la République tchèque.

La carte d'Europe ci-dessous illustre l'importance des exportations vers les différents pays (en millions d'euros).

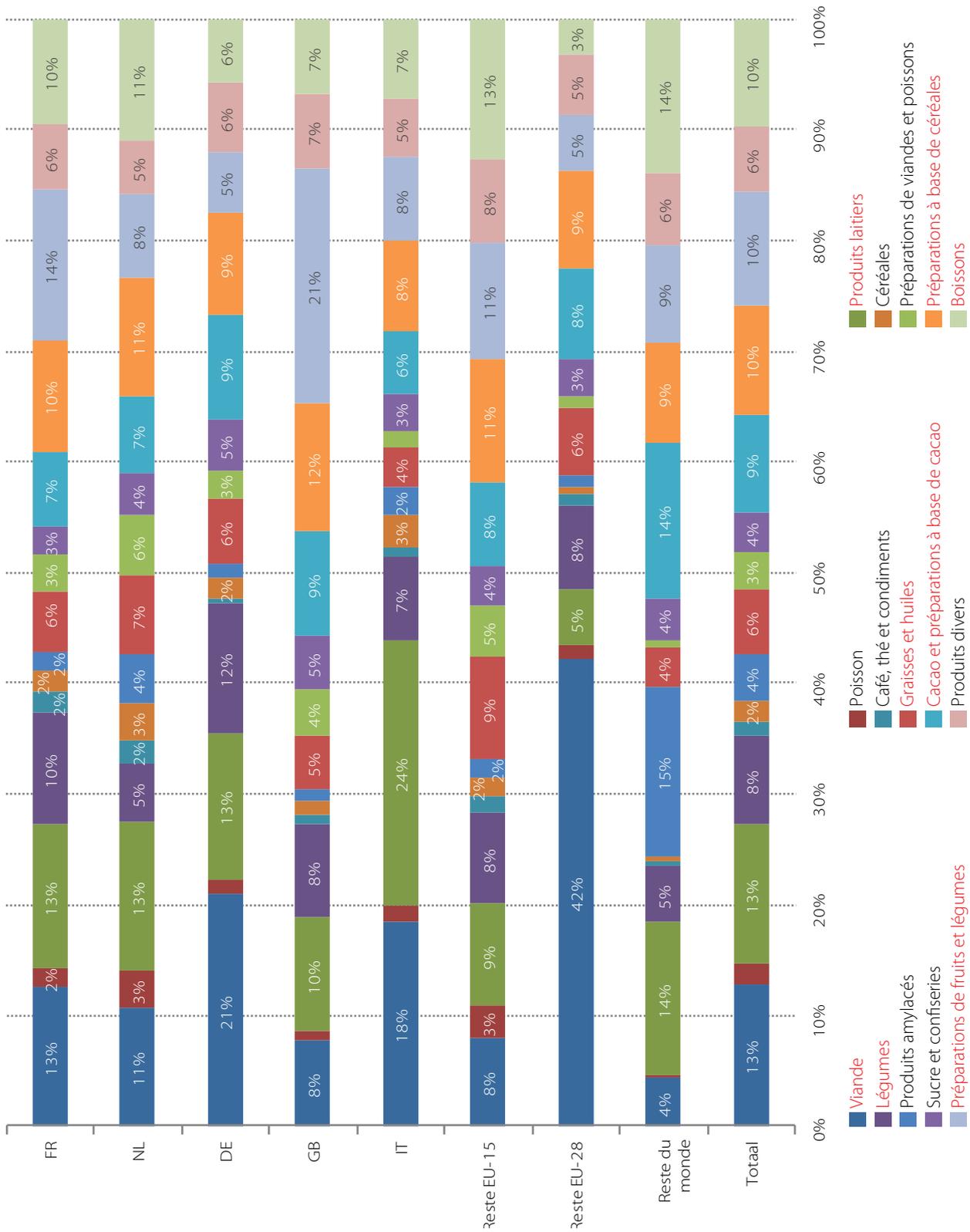


Source : BNB-ICN (concept national), en millions d'euros, Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

Le principal produit d'exportation de notre industrie alimentaire est la viande, surtout exportée vers l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Les produits laitiers, les préparations de fruits et légumes (plus particulièrement les légumes surgelés et les produits surgelés à base de pommes de terre), les préparations à base de céréales (plus particulièrement les biscuits) et les boissons affichent aussi de très belles performances. Ensemble, ces produits représentent 55% des exportations totales de produits alimentaires et de boissons.

Les exportations vers les Pays-Bas et la France sont réparties de manière relativement homogène entre les différents groupes de produits. Vers l'Allemagne (et aussi l'Italie), ce sont surtout les exportations de viande qui tirent leur épingle du jeu, parce que ces pays ont une forte tradition de transformation liée aux bas salaires pratiqués dans l'industrie de la viande en Allemagne. En ce qui concerne le Royaume-Uni, les exportations se concentrent surtout sur les préparations de fruits et de légumes. Vers l'Italie, les produits laitiers sont notre principal produit d'exportation. Peu de produits se démarquent réellement dans les exportations vers le reste de l'UE-15, et les exportations vers les nouveaux États membres sont fortement influencées par les exportations de viande vers la Pologne (28% des exportations de l'ensemble des produits alimentaires vers les nouveaux États membres).

Graphique 23 : Répartition des exportations par groupe de produit et par marché d'exportation (2014)



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22. Pour des raisons de lisibilité, les pourcentages des groupes de produits ayant une valeur inférieure à 2% ne sont pas indiqués. Les groupes de produits importants (part > 5%) sont indiqués en rouge dans la légende.

Les exportations des produits alimentaires varient fortement selon les régions géographiques et les pays.

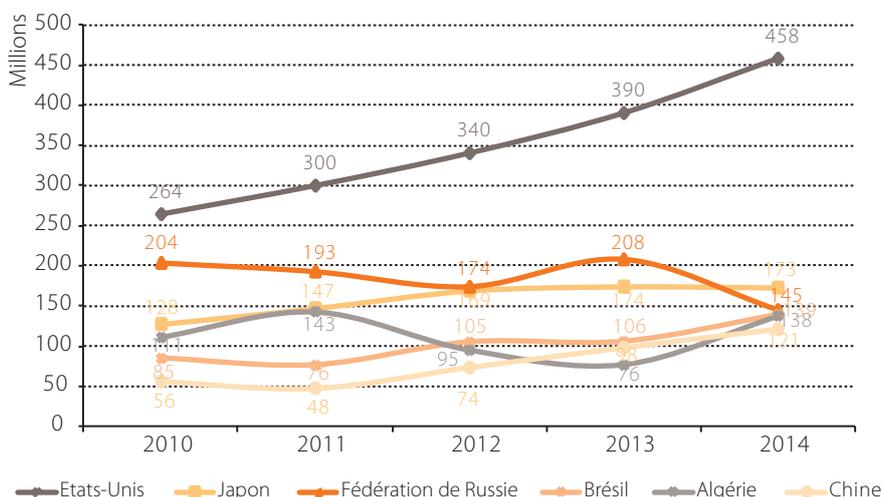


En ce qui concerne les marchés d'exportation lointains, les produits les plus exportés sont les produits d'exportation classiques de l'industrie alimentaire belge : les produits chocolatés et les boissons (bière), ainsi quelques groupes de produits moins connus comme les amylacés (qui se classent même au premier rang de nos produits exportés vers le reste du monde) et les produits laitiers.

Evolution des exportations sur les marchés lointains

Parmi les marchés d'exportation lointains pour les produits alimentaires, les Etats-Unis dominent largement.

Graphique 24 : Evolution des exportations lointaines en millions d'€ (2010-2014)



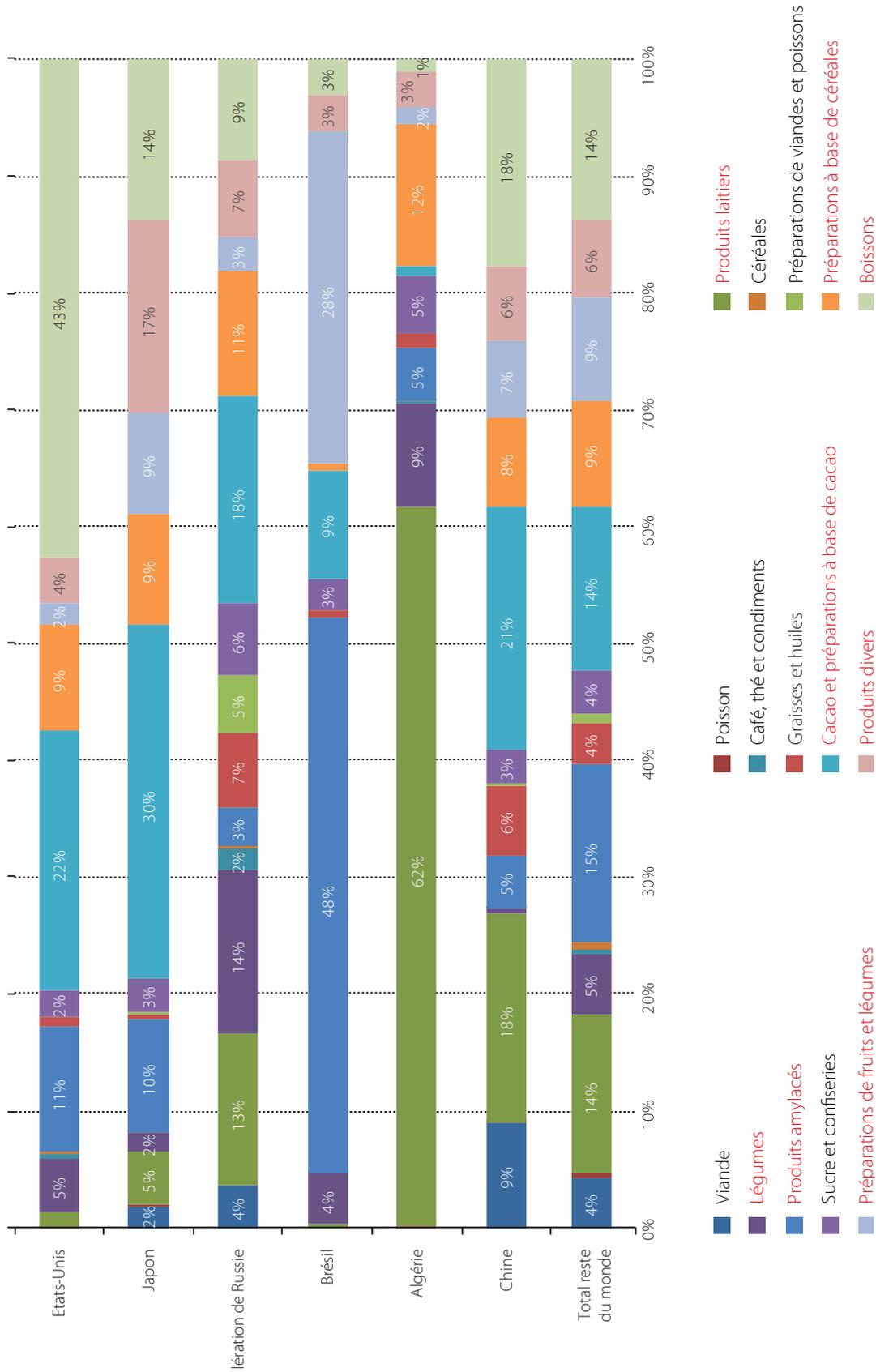
Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22

En 2014, plus de 14,8% du total des exportations concernaient des exportations vers des marchés lointains, ce qui représente une très nette augmentation, de 12,5%, par rapport à 2013. Les Etats-Unis, le Japon et la Fédération de Russie constituent les plus importants marchés d'exportation lointains des produits alimentaires et des boissons. Les exportations vers les Etats-Unis grimpent de manière abrupte et continue (+73,2% par rapport à 2010), tandis qu'en 2014 les exportations vers la Russie ont sans aucune doute fait les frais des tensions croissantes entre la Russie et l'Union européenne à cause de la crise en Ukraine. C'est surtout le boycott commercial de la viande et des légumes qui a laissé de profondes marques.

Par rapport à 2013, les pays vers lesquels on a enregistré la plus forte augmentation des exportations parmi les principaux marchés d'exportation lointains sont l'Algérie (+80,4%), le Brésil (+31,9%) et la Chine (+23,6%). On enregistre également une progression remarquable des exportations vers la Norvège (+59,5%) et la Corée du Sud (+37,9%). Par rapport à 2010, les augmentations les plus significatives concernent les exportations vers la Chine (+115,9%), les Etats-Unis (+73,2) et le Brésil (+64,6%).

Graphique 25 : Répartition des exportations par groupe de produit et par marché d'exportation lointain (2014)

Les produits amylicés, les produits laitiers et le chocolat sont les principaux produits à l'exportation sur les marchés lointains.



Source : BNB-ICN (concept national), Codes NC 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22 Pour des raisons de lisibilité, les pourcentages des groupes de produits ayant une valeur inférieure à 2% ne sont pas indiqués. Les groupes de produits importants (part > 5%) sont indiqués en rouge dans la légende.



Le tableau ci-dessous reprend les 10 pays d'exportation lointains qui, en 2014, ont importé de Belgique des produits pour un montant minimum de 10 millions d'euros et qui présentent les pourcentages de croissance les plus forts par rapport à 2010.

Pays d'exportation	Exportation 2014 en €	Croissance par rapport à 2010
Irak	27.133.418	778,2%
Cuba	13.463.270	392,0%
Mexique	23.537.681	236,8%
Chili	45.067.656	183,0%
Nigeria	65.046.648	147,0%
Jordanie	32.152.479	139,0%
Thaïlande	55.694.364	138,0%
Chine (République populaire de)	121.313.364	115,9%
Norvège	116.230.491	102,6%
Serbie	10.857.396	101,9%

Bron: NBB-INR (nationaal concept), GN Codes 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 t.e.m. 22.

En ce qui concerne nos principaux marchés d'exportation lointains que sont les Etats-Unis et le Japon, les produits chocolatés et les boissons (bière) représentent une part importante dans les exportations des produits alimentaires belges. Parmi les autres produits d'exportation importants de notre pays, on note aussi les préparations de céréales pour les Etats-Unis et des produits divers pour le Japon. Du fait du boycott commercial, les exportations vers la Russie ne sont plus dominées par la viande et les légumes (surgelés), et la répartition entre les différents groupes de produits est relativement équilibrée. Les exportations vers le Brésil sont surtout dominées par 2 produits d'exportation qui représentent une part plutôt limitée des exportations vers le reste du monde : les produits amylacés ainsi que les préparations de fruits et légumes (hors légumes surgelés). Le volume important des exportations de produits amylacés place même ce groupe de produits en tête des produits d'exportation en 2014. Vers l'Algérie, les exportations sont dominées par les produits laitiers, de même que vers la Chine où les produits d'exportation classique comme le chocolat ou la bière tirent aussi leur épingle du jeu.

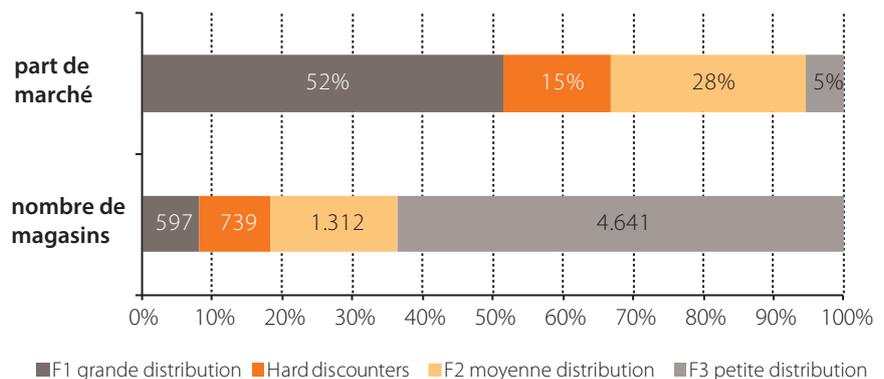
En général, on constate une forte croissance sur les marchés d'exportation lointains par rapport à 2010 pour les boissons (+105%), les préparations de fruits et légumes (+69%), les produits laitiers (+58%) et les préparations de viande (+51%). Les céréales (-57%), le sucre (-44%) et la viande (-15%) sont les trois seuls groupes de produits dont les exportations sont en recul par rapport à 2010.



En 2013, les produits alimentaires se sont surtout vendus dans les grands supermarchés.

Canaux de distribution intérieure des produits alimentaires

Graphique 26 : Répartition en pourcentage des canaux de distribution des produits alimentaires (2013)



Source : Nielsen Grocery Universe 2014

En 2013, les produits alimentaires étaient vendus dans 7289 magasins ; cela représente une diminution d'environ 1,3% par rapport à 2012. Après un recul en 2008, le nombre de magasins F1⁹ est à nouveau en légère hausse, même si cette croissance est considérablement inférieure à celle enregistrée au début des années 2000. Les points de vente Albert Heijn ne sont pas encore repris dans la liste des magasins F1, alors que cette chaîne disposait déjà de 28 points de vente en Belgique début 2015¹⁰. La croissance du nombre de hard discounters est en forte régression ces dernières années. En 2013, on ne dénombrait que 4 nouveaux magasins dans cette catégorie, soit un de moins que le nombre de nouveaux magasins F1. Le nombre de magasins de taille moyenne F2 (type supermarché GB, Okay, AD Delhaize, Spar...) a de nouveau connu une légère hausse de 2,7%, tandis que le nombre de magasins F3¹¹ continue à s'effriter. Bien que les magasins F3 représentent 64% du nombre total de magasins, en termes de part de marché il est plus qu'évident que ce sont les F1, F2 et hard discounters qui réalisent la quasi-totalité du chiffre d'affaires. La part des petits supermarchés F3 n'est, en effet, que de 5,3%.

⁹ Il s'agit de la grande distribution comme Colruyt, les hypermarchés Carrefour, les supermarchés Delhaize, Match...

¹⁰ On s'attend à ce que ce nombre augmente à 50 d'ici 2016, ce qui insufflerait une nouvelle dynamique dans le paysage du commerce de détail et pourrait mettre une pression supplémentaire sur les prix à la production et les prix à la consommation.

¹¹ Il s'agit des magasins de proximité d'une superficie de moins de 400m² comme Supra, Prima, Carrefour Express, Louis Delhaize, les magasins de nuit...



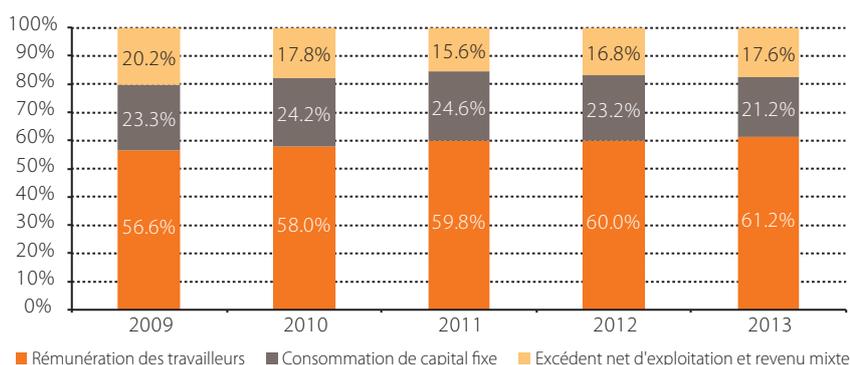
8. RENDEMENT ET RATIOS FINANCIERS

Rentabilité et investissements

L'analyse à long terme des facteurs de production générateurs de revenus au sein de la valeur ajoutée nous apprend que la part de la rémunération des travailleurs a considérablement augmenté ces dernières années.

Une part croissante de la valeur ajoutée revient à la rémunération des travailleurs.

Graphique 27 : Constitution des revenus industrie alimentaire et tabac (2009-2013)

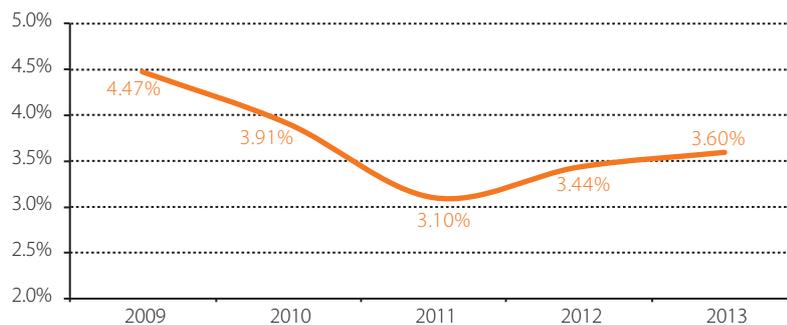


Source : Comptes nationaux ICN-BNB, constitution de revenus nomenclature d'activité A38.

Depuis 2012, la part de la consommation de capital fixe (amortissements) est à nouveau en diminution, ce qui a un impact positif sur l'excédent net d'exploitation, même si cette part reste toujours 2,6% inférieure à celle de 2009. Cela se traduit également par une marge opérationnelle nette 2013 inférieure d'environ 0,9% à celle de 2009, mais de nouveau en légère augmentation en 2013.

La fonte de la marge opérationnelle nette de l'industrie alimentaire se stabilise après des années de recul.

Graphique 28 : Evolution marge opérationnelle nette en % (2009-2013)



Source : Comptes nationaux ICN-BNB, constitution de revenus nomenclature d'activité A38.

Sans une rentabilité suffisante, les investissements et l'emploi dans le secteur alimentaire diminuent. Inversement, quand les entreprises sont suffisamment rentables, l'activité d'investissement augmente et de nouveaux emplois sont créés.

Coût salarial horaire

En 2012, le handicap salarial par rapport à nos pays voisins continue à augmenter.

Graphique 29 : Coût salarial horaire des travailleurs de l'industrie alimentaire en Belgique et dans les pays voisins(2009-2012)



Source : Comptes nationaux Eurostat

Sur base des comptes nationaux, il ressort qu'en 2012 le coût salarial moyen par heure de travail dans l'industrie alimentaire belge était le deuxième plus élevé de la zone euro (derrière le Danemark). En comparaison avec nos pays voisins, la Belgique affiche également les plus mauvaises performances. Avec les Pays-Bas, l'écart salarial s'élève déjà à 7,9%, mais les différences par rapport à la France et à l'Allemagne sont énormes : en 2012, les salaires de l'industrie alimentaire belge étaient 29,7% supérieurs à ceux de la France et 35,2% supérieurs à ceux de l'Allemagne !

Pour 2013, on ne dispose que des chiffres pour la Belgique et les Pays-Bas. Les coûts salariaux horaires ont augmenté de 3,5% en Belgique et de 4,3% aux Pays-Bas, ce qui a quelque peu réduit l'écart salarial, mais les coûts salariaux de l'industrie alimentaire en Belgique restent 7% plus élevés qu'aux Pays-Bas.

Le handicap salarial par rapport à nos trois pays voisins a considérablement augmenté ces dernières années. En 2012, le coût salarial horaire d'une entreprise alimentaire belge était 23,3% supérieur au coût salarial horaire d'une entreprise alimentaire chez nos voisins directs. Selon les projections du Conseil Central de l'Economie, le handicap salarial devrait encore augmenter légèrement en 2013, puis se réduire quelque peu en 2014 pour atteindre les 21,8%.

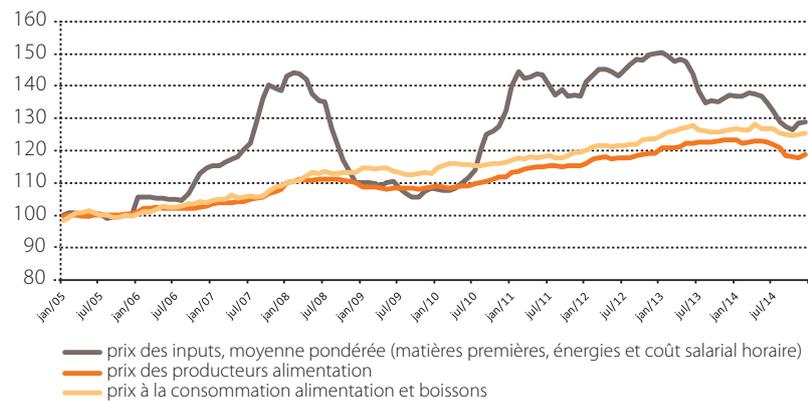




Evolution des prix dans la chaîne alimentaire

En 2013, les prix des producteurs pour les produits alimentaires ont augmenté plus lentement que les prix à la consommation des produits alimentaires.

Graphique 32 : Evolutions des prix des inputs, des prix à la production et des prix à la consommation des produits alimentaires (01/2005-12/2014 ; 2005=100)



Source : DGSIE (indice des prix à la production sur l'ensemble du marché), Observatoire des prix (prix des matières premières), Eurostat (prix de l'énergie, coût salarial horaire et indice des prix à la consommation)

Depuis 2006, l'industrie alimentaire est confrontée à une forte augmentation de la volatilité des prix des matières premières (moyenne pondérée des matières premières alimentaires, du gaz, de l'électricité et des coûts salariaux horaires), prix caractérisés par une forte tendance à la hausse dans la période 2007-2008. En 2009, les prix des matières premières ont à nouveau baissé mais sont restés 5 à 10% plus élevés qu'en 2005. A cause d'une forte augmentation des prix des inputs au cours de la seconde moitié de 2010 (due en particulier à la flambée des prix des matières premières et du gaz), ces prix ont atteint en 2011 un niveau 20,4% plus élevé qu'en 2010. Les prix des producteurs de produits alimentaires ont augmenté de 4,5%, ce qui est nettement inférieur à l'augmentation des prix des principaux inputs.

En 2012, les prix des inputs ont à nouveau progressé davantage que les prix des producteurs (+3,9% par rapport à +2,8%). En revanche, la tendance s'est inversée en 2013, avec une diminution moyenne de 2,3% des prix des inputs, tandis que les prix des producteurs augmentaient encore de 3,4%. En 2014, les prix des inputs et les prix des producteurs affichaient une tendance à la baisse, avec une diminution moyenne de 6,3% et 0,7%. En décembre 2014, le niveau des prix des producteurs (2005=100) était toujours inférieur de 9,7% par rapport au niveau des prix des inputs.

En 2014, les prix à la consommation de produits alimentaires et de boissons étaient 0,1% plus élevés que ceux de 2013, ce qui représente malgré tout une diminution par rapport à 2012, où ils avaient augmenté de 3,5%.



Evolution des prix des matières premières

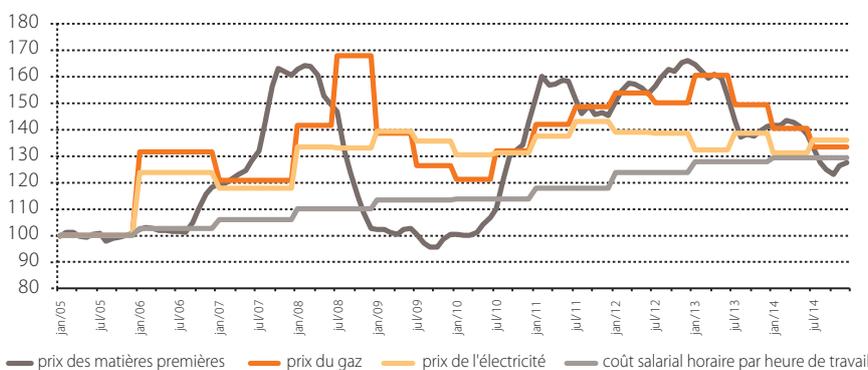
Après avoir grimpé en flèche dans la seconde moitié de 2010, les prix des matières premières ont baissé au cours du premier semestre de 2011, baisse qui fut cependant de courte durée. Début 2013, les prix des matières premières ont à nouveau atteint des sommets, avant de connaître une brusque chute au cours de l'été 2013. Après une légère augmentation vers la fin 2013, les prix des matières premières ont à nouveau diminué jusqu'au troisième trimestre de 2014 inclus.

Ces 4 dernières années, les prix de l'électricité sont restés relativement stables, contrairement aux prix du gaz qui ont enregistré une augmentation quasi continue jusqu'au printemps 2013. Tout comme les prix des matières premières, les prix du gaz ont également baissé à partir de l'été 2013, et cette diminution s'est poursuivie en 2014. Les « surcoûts » à charge des entreprises pour l'énergie (certificats vers, cotisations fédérales gaz et électricité, contribution off-shore, taxe Elia...) ont augmenté ces dernières années et menacent encore de grimper fortement à l'avenir.

Les salaires ont enregistré une croissance graduelle, qui s'est toutefois amoindrie en 2013 avec la modération salariale imposée aux secteurs par le gouvernement.

Après avoir augmenté sur une courte période à l'automne 2013, les prix des matières premières des denrées alimentaires ont considérablement baissé en 2014.

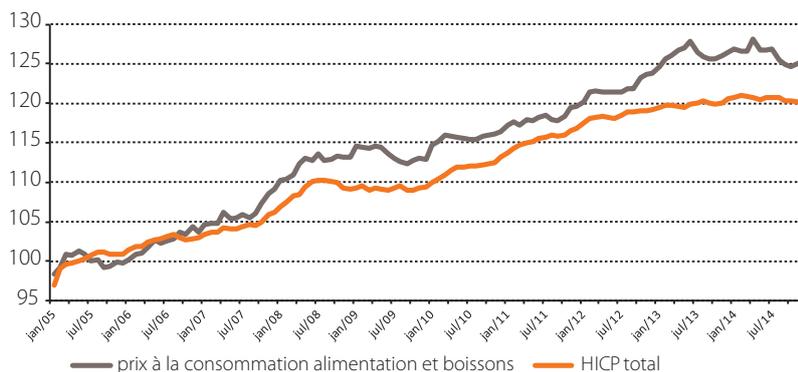
Graphique 33 : Evolution des prix des matières premières, gaz, électricité et coût salarial horaire (01/2005-12/2014 ; 2005=100)



Source : Observatoire des prix (matières premières), Eurostat (prix de l'énergie et coûts salariaux horaires)

Evolution des prix à la consommation des produits alimentaires

Graphique 34 : Evolution de l'indice des prix à la consommation (01/2005-12/2014 ; 2005=100)



Source : DGSIE (prix à la consommation)

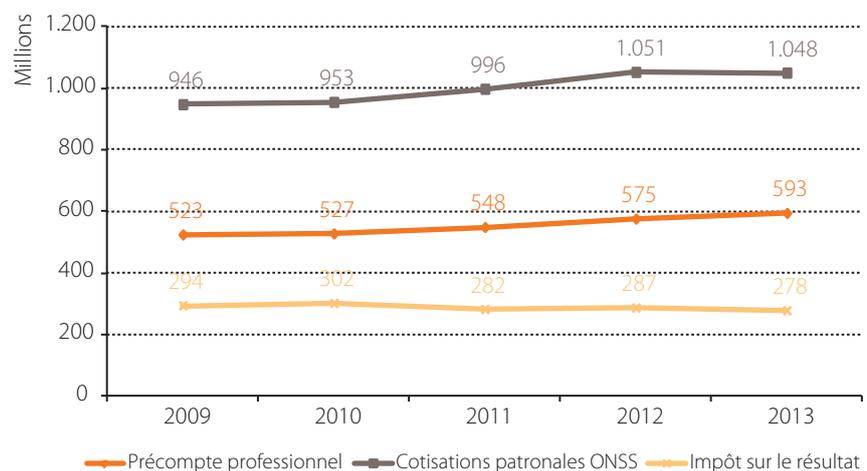
Après une augmentation relativement similaire de l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons et de l'indice santé jusqu'au milieu de l'année 2012, le second semestre de 2012 et le premier semestre de 2013 ont enregistré une croissance nettement plus forte des prix des produits alimentaires tandis que, sur la même période, les indices des autres prix à la consommation augmentaient à peine. Fin 2014, les prix à la consommation des produits alimentaires étaient 4,4% supérieurs à l'indice santé.



Cotisations de sécurité sociale et fisc

L'industrie alimentaire verse au moins 1 milliard d'euros de cotisations à la sécurité sociale.

Graphique 35 : Précompte professionnel, cotisations patronales ONSS et impôt sur le résultat (millions d'€ - 2009-2013)



Source : Bel-First janvier 2015

En 2013, l'emploi direct dans l'industrie alimentaire a rapporté au moins 12,105 milliard d'euros de cotisations patronales à la sécurité sociale. En outre, il a aussi rapporté au moins 593 millions d'euros en précompte professionnel (contribution fiscale). Comparativement à 2012, ces montants représentent respectivement une diminution de 0,2% et une augmentation de 3,2%.

Impôts

En 2013, les entreprises de l'industrie alimentaire ont payé 278 millions d'euros d'impôts sur leur résultat, ce qui représente une diminution de 3,0% par rapport à 2012.

¹² Ces données ne sont toutefois pas remplies pour toutes les entreprises dans les comptes annuels.

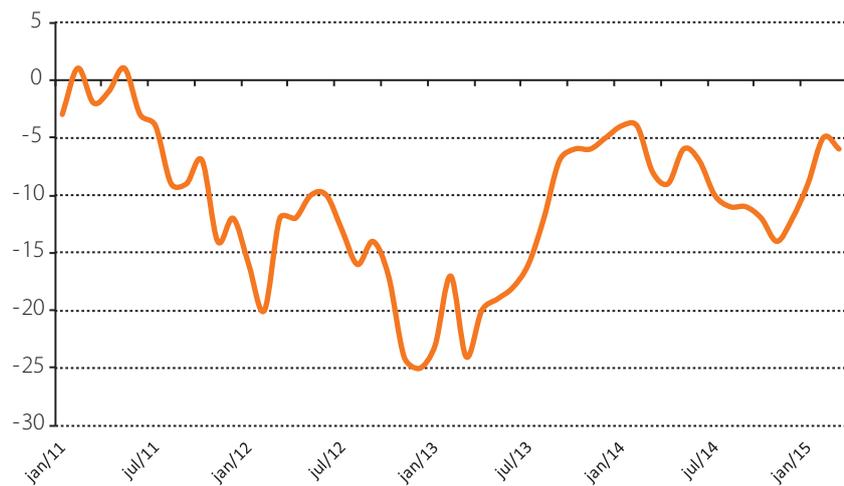


La série brute non lissée de l'industrie alimentaire s'est redressée en mars 2015 pour atteindre -1,9, mais cette série affiche une courbe capricieuse, avec beaucoup de hauts et de bas. De ce fait, la prudence reste de mise dans l'interprétation des évolutions de cette série brute.

Dans l'industrie manufacturière, on a également assisté à une amélioration à partir d'avril 2013, mais celle-ci s'est arrêtée très rapidement en 2014 et, en novembre 2014, la confiance des chefs d'entreprise était à nouveau à -8,6. Les chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière restent nettement plus pessimistes que ceux de l'industrie alimentaire.

La confiance des consommateurs semble remonter début 2015.

Graphique 37 : Confiance des consommateurs (01/2011-03/2015)



Source : BNB (indicateur de confiance des consommateurs)

La crise économique et financière a aussi eu raison de la confiance des consommateurs, quasi en permanence sous zéro depuis 2008. Après un léger redressement jusqu'au printemps 2011, la confiance des consommateurs est redescendue jusqu'à -25 en janvier 2013. A partir de mai 2013, on a assisté à un net regain de la confiance des consommateurs, mais cette confiance a de nouveau glissé vers le bas à partir de mars 2014. Début 2015, on semble assister à une amélioration, mais les valeurs restent négatives (-6 en mars 2015).





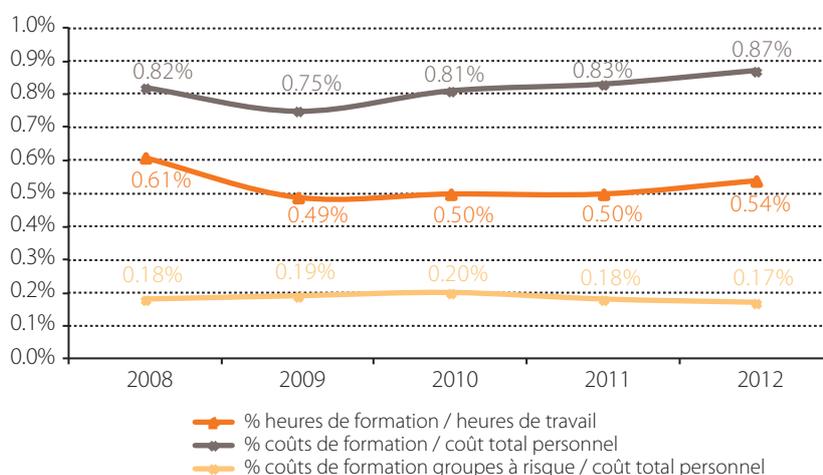
12. EFFORTS EN MATIERE DE FORMATION

1,04% du temps de travail est investi dans des formations formelles et informelles.

L'analyse des bilans sociaux par le Conseil Central de l'Économie révèle qu'en 2012, 0,54% du temps de travail a été investi dans des formations formelles. Si l'on tient également compte des formations informelles, en 2012, 1,04% du temps de travail a été investi dans des formations. Sur l'ensemble du secteur privé, 1,13% du temps de travail a été investi en formations. L'industrie alimentaire accuse donc un léger retard.

En termes financiers, il s'agit d'un investissement qui représente 0,87% des coûts de personnel. Après quelques années de stabilité des efforts en matière de formation, ceux-ci semblent à nouveau augmenter.

Graphique 38 : Efforts en matière de formation dans le secteur alimentaire (2008-2012)



Source : IFP

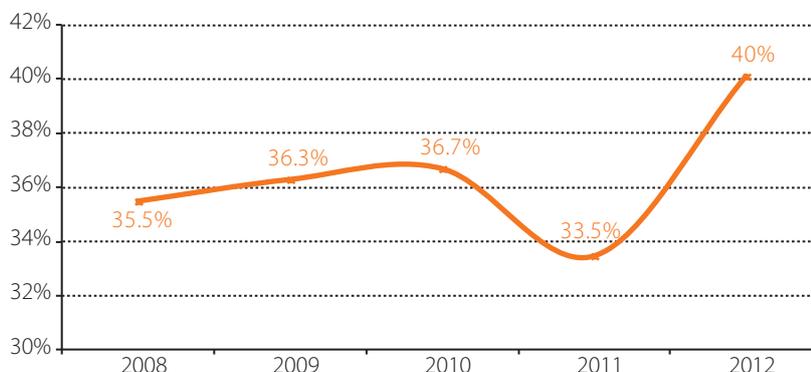
Selon l'enquête CVTS sur les formations professionnelles continues, l'investissement dans la formation, exprimé en pourcentage de la masse salariale, est passé à 1,6% en 2010 contre 1,2% en 2005. Le principal poste de coût est celui du PAC (personal absence cost ou coût salarial de la personne en formation), qui constitue 60% de l'investissement total dans les formations.

Le graphique qui illustre le pourcentage de travailleurs ayant bénéficié d'une formation montre un résultat remarquable pour 2012. Après un léger redressement en 2009 et en 2010 à la suite de la crise économique et financière de 2008, le

pourcentage de travailleurs qui ont bénéficié d'une formation est redescendu en 2011, accusant une baisse de 3,2 points de pourcentage. En 2012, le nombre de travailleurs qui ont bénéficié d'une formation affiche une hausse significative de 6,6 points de pourcentage. Sur l'ensemble du secteur privé, 35,6% des travailleurs ont bénéficié d'une formation. L'industrie alimentaire enregistre donc de meilleures performances que l'ensemble du secteur en 2012.

Le nombre des travailleurs qui ont bénéficié d'une formation augmente à nouveau en 2012.

Graphique 39 : % de travailleurs bénéficiant d'une formation (2008-2012)



Source : CCE, Bilans sociaux BNB, IFP

En 2013, 19.501 travailleurs des commissions paritaires 118 et 220 ont suivi une ou plusieurs formations IFP, ce qui correspond à une augmentation de 13,5% par rapport à 2012. Cela représente 20,1% de tous les travailleurs du secteur. En 2013, les formations spécifiquement axées sur l'alimentation (sécurité alimentaire et qualité, technologie alimentaire...), organisées ou pas sur mesure pour certains sous-secteurs, constituaient le segment le plus important, avec près d'un tiers de l'ensemble des formations.

En 2013, l'impact de l'IFP a été en moyenne de 4,5 points de pourcentage inférieur à celui de 2009. Cette différence est intégralement imputable à un moindre impact au niveau des plus petites entreprises, qui avaient connu une participation exceptionnellement élevée en 2009 en raison du grand succès des formations en autocontrôle (nouvelles dispositions en matière de sécurité alimentaire). En outre, les entreprises qui comptent moins de 10 travailleurs sont structurellement les plus difficiles à atteindre en termes de formation. Les petites boulangeries, par exemple, qui constituent la grande majorité des plus petites entreprises, prévoient surtout des formations informelles les deux premières années d'engagement d'un nouveau boulanger. Dans les grandes entreprises, l'impact des formations « formelles » de l'IFP est beaucoup plus élevé. Dans les entreprises qui occupent plus de 10 travailleurs, on note une nette augmentation de l'impact de l'IFP depuis 2009. Par rapport à 2009, l'impact a été plus important dans toutes les catégories de taille d'entreprises occupant plus de 9 travailleurs en 2012, grâce notamment aux efforts sectoriels consentis pour augmenter le nombre des formations.

En matière de formations, les petites entreprises sont difficiles à atteindre.

Impact au niveau des employeurs en fonction de la taille de l'entreprise	2009	2013
1 - 9 travailleurs	17,1%	7,4%
10-49 travailleurs	32,2%	40,0%
50-99 travailleurs	72,4%	81,8%
100 travailleurs et plus	94,6%	97,3%
moyenne	25,0%	20,5%

Source : IFP



13. INNOVATION

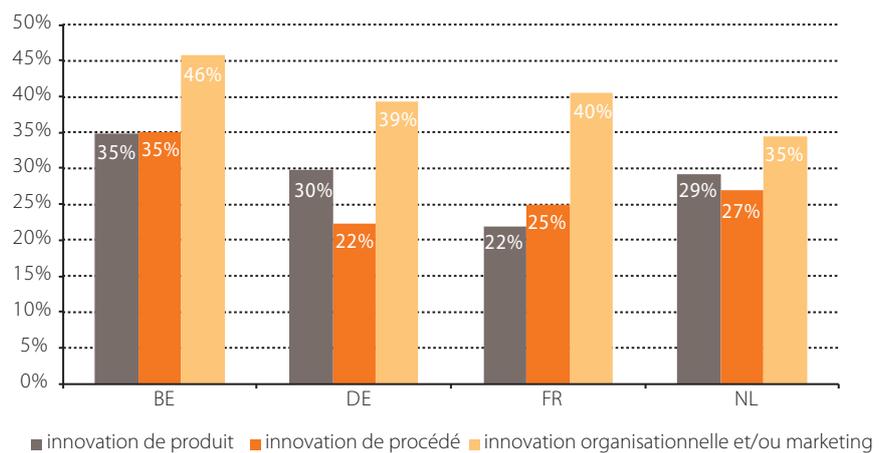
Degré d'innovation

Il ressort des chiffres de l'enquête CIS 2012 que 35% des producteurs belges de produits alimentaires et de boissons ont introduit une innovation de produit. La Belgique occupe ainsi une très belle place par rapport à ses voisins directs en termes d'innovation de produit pour les produits alimentaires et les boissons, mais se démarque surtout de la France par des performances nettement supérieures.

En moyenne, la Belgique est aussi plus performante que ses voisins en termes d'innovation de procédé, 35% des producteurs de produits alimentaires et de boissons ayant introduit une innovation de procédé. En matière d'innovation de procédé de production des produits alimentaires, la Belgique se classe nettement mieux que ses voisins, qui ne dépassent pas 22 à 27%.

L'industrie alimentaire belge occupe la première place en matière d'innovation de produit et de procédé.

Graphique 40 : Part des producteurs d'alimentation, boissons et tabac ayant introduit des innovations, par type (2010-2012)



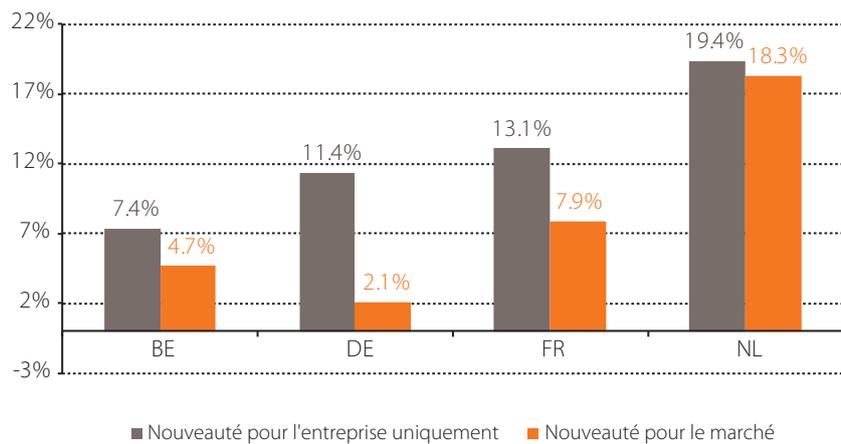
Source : Enquête CIS 2012 Eurostat

Outre les innovations de produit et de procédé, les entreprises peuvent également introduire des innovations sur les plans marketing et organisationnel. L'enquête CIS 2012 révèle que 46% des producteurs belges de produits alimentaires et de boissons ont introduit une innovation organisationnelle et/ou marketing. Sur ce plan, la Belgique fait aussi mieux que ses voisins directs (52%).

Lors des 2 précédentes enquêtes CIS (2008 et 2010), les entreprises alimentaires belges étaient également parvenues à traduire cette position forte en matière d'innovations de produit et de procédé en un plus grand succès commercial. La dernière enquête CIS 2012 semble indiquer que l'écart avec nos voisins (qui paraissait presque comblé) se creuse à nouveau. En ce qui concerne les nouveaux produits dans l'entreprise, la Belgique est à la traîne par rapport à ses 3 voisins. Au niveau des nouveaux produits sur le marché, les producteurs de produits alimentaires belges passent devant leurs homologues allemands, mais restent derrière les producteurs de produits alimentaires français et néerlandais. Les pourcentages des entreprises néerlandaises paraissent extrêmement élevés, particulièrement si l'on compare à l'enquête CIS 2010 où ces pourcentages étaient de l'ordre de 7,5%.

L'industrie alimentaire belge peut dégager davantage de chiffre d'affaires de nouveaux produits.

Graphique 41 : % chiffre d'affaires nouveaux produits (2010-2012)



Source : Enquête CIS 2012 Eurostat

Qui plus est, comparativement à ses pays voisins, la Belgique recourt proportionnellement beaucoup moins aux marques commerciales ou à d'autres méthodes de protection de ses innovations. Cette situation s'explique peut-être en partie par le fait qu'un pourcentage relativement élevé d'entreprises alimentaires belges qui ont participé à l'enquête font partie d'un groupe ayant son siège à l'étranger et que, de ce fait, la protection de la propriété intellectuelle est aussi souvent organisée au niveau de l'entreprise étrangère.

Note : Dans ce rapport, on entend par « l'industrie alimentaire », en principe, le secteur NACE₂₀₀₈ codes 10+11 (production de produits alimentaires et de boissons), à l'exception toutefois des exportations et des importations (BNB) : ces chiffres ne sont pas liés à l'entreprise (codes NACE) mais aux produits. A cet effet, les codes NC suivants sont pris en compte : 02, 03, 04, 07, 09, 10, 11, 15 à 22. Les exportations de produits alimentaires comprennent donc aussi les exportations des produits alimentaires en gros. L'industrie manufacturière englobe les codes NACE₂₀₀₈ 10 à 33.





L'exportation continue à augmenter, surtout vers les Etats-Unis, la Chine et le Brésil



+17,4%



+23,6%



+31,9%

2,1% d'exportations en plus en 2014



22,9 milliards d'euros d'exportations des produits alimentaires



Part de l'export par catégorie de produit

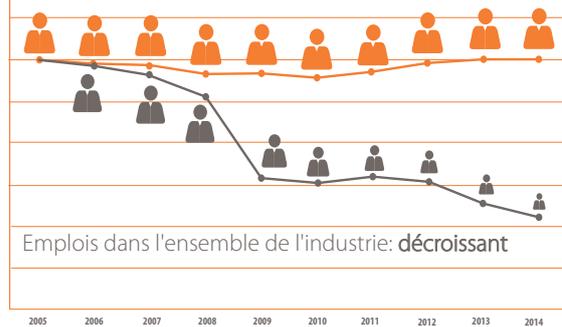


Evolution des investissements



Evolution des emplois dans l'industrie alimentaire versus les emplois dans l'ensemble de l'industrie

187.000 emplois liés à l'industrie alimentaire: **stable**

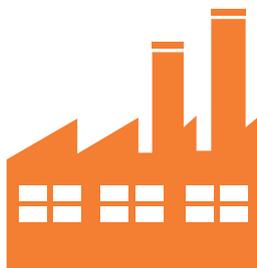


Taille des entreprises

4.532 entreprises en 2014



Le nombre diminue



La taille des entreprises augmente



Les 3 handicaps



Manque de disponibilité des profils techniques sur le marché du travail



Surcoûts énergétiques pour les entreprises alimentaires



Le handicap salarial par rapport aux pays voisins